

Paris, le 26 mai 2011

Succès de l'émission obligataire inaugurale de 500 M€ d'Iliad

Iliad annonce le succès de son émission obligataire inaugurale d'un montant de 500 millions d'euros.

Les obligations présentent un coupon annuel de 4,875% et seront remboursées au pair à échéance le 1^{er} juin 2016.

Cette émission inaugurale permet à Iliad de tirer avantage de conditions de marché favorables afin de diversifier ses sources de financement et d'allonger la maturité de sa dette.

Le succès de cette opération, largement sursouscrite avec une demande de 1,5 milliard d'euros, illustre la confiance des investisseurs dans le modèle économique et dans la solidité financière d'Iliad.

Crédit Agricole CIB, HSBC, Natixis et Société Générale CIB ont dirigé cette émission obligataire en qualité de chefs de file. BNPP, Santander et WestLB interviennent en qualité de co-lead.

Le Groupe Iliad est un acteur majeur sur le marché français de l'accès à Internet et des télécommunications avec Free et Alice (4 661 000 abonnés haut débit au 31/03/2011), Onetel et Iliad Télécom (opérateurs de téléphonie fixe) ainsi que Free Mobile. Le Groupe Iliad est coté sur l'Eurolist d'Euronext Paris sous le symbole ILD.

Place de cotation : **Euronext Paris**

Lieu d'échange : **Eurolist A d'Euronext Paris (SRD)**

Code valeur : **ILD**

Code ISIN : **FR0004035913**

Classification FTSE : **974 Internet**

Membre du : **Euro Stoxx, SBF 120, Next 150, CAC Mid 100**

Contact : presse@iliad.fr